



Montréal, le 10 janvier 2020

M. Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

OBJET : RENCONTRE PRÉ-BUDGÉTAIRE

Monsieur le ministre,

Nous sommes heureux de vous communiquer nos recommandations en vue du prochain budget. Nous sommes d'avis que le Québec doit accélérer la cadence pour développer une économie plus verte. Le budget 2020-2021 aura un impact déterminant sur la trajectoire du Québec à cet égard.

En encourageant le déploiement d'une économie plus sobre en carbone, plus innovante et plus prospère, SWITCH est d'avis que les recommandations qui suivent contribueront à l'atteinte des engagements du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en augmentant la croissance durable des secteurs industriel et manufacturier, de même que la capacité d'innovation et la compétitivité de nos entreprises en technologies propres.

FONDS DÉDIÉS AUX MESURES D'ADAPTATION ET DE RÉDUCTIONS DES GES

Nos recommandations s'inscrivent entre autres dans la perspective du projet *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification (PL44)*¹.

RECOMMANDATION 1, 2 & 3 :

Les différents moyens mis en place pour atteindre nos objectifs de réduction de GES exigent des investissements colossaux. Pour y parvenir, SWITCH estime que les fonds consentis par le gouvernement constituent des outils stratégiques pour permettre l'effet levier auprès des capitaux privés. Pour ce faire, il importe de développer au Québec un écosystème de financement mixte par le déploiement de mécanismes d'appariement du capital public au capital privé dans les projets d'infrastructure/d'immobilisation qui

¹ <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-44-42-1.html>

permettent de réduire les GES, ainsi que dans les investissements dans les entreprises technologies innovantes. Ainsi, nous proposons :

- 1) **Que les investissements réalisés dans les projets d'immobilisation et d'infrastructure qui permettent de réduire les GES soient réalisés par des experts de la finance et, au besoin, conseillés par des experts indépendants en la matière**
- 2) **Que soit instauré un mécanisme d'appariement du capital public au capital privé afin de créer un effet levier pour attirer des capitaux privés dans le déploiement des technologies propres et le développement de projets d'immobilisations et d'infrastructures permettant de réduire les GES.**
- 3) **La création d'une enveloppe dédiée à la mise en place de mécanismes de financement mixte permettant une plus grande mobilisation du capital privé pour le financement de la lutte contre les changements climatiques**
 - Ex : Pour compléter la part de financement publique dans la mise sur pied du Centre climat Montréal en contribuant à son fond de dotation.

TRANSPORTS

RECOMMANDATIONS 4, 5 et 6

Le tout récent rapport d'inventaire des GES au Québec², fait une fois de plus ressortir l'importante contribution du transport (routier, aérien, maritime, ferroviaire et hors route) au bilan des émissions de GES du Québec. En 2017, ce secteur est le plus important émetteur de GES au Québec générant 43,3 % du total des émissions. De façon générale, ce secteur a connu un accroissement de ses émissions de 23 % de 1990 à 2017.

L'énergie renouvelable, en plus d'offrir des alternatives aux produits pétroliers, et de permettre le déploiement de la filière électrique et des bioénergies, profite au développement de nouvelles technologies de mobilité durable. Nous recommandons d'assurer la mise en place de mesures financières et de rapidement mettre en œuvre la politique de mobilité durable du Québec :

- 4) **Maintenir la part du financement dédiée au transport des personnes et assurer le financement d'initiatives qui permettent de réduire les émissions de GES dans le secteur du transport des marchandises.**
- 5) **Rééquilibrer à 50 / 50 les investissements entre transports collectifs et routiers, tel que prévu à la politique de mobilité durable**

² MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 2019. *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990*, Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 44 p. [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2017/inventaire1990-2017.pdf>].

- 6) **Maintenir le programme incitatif à l'électrification des transports pour les particuliers.**

FINANCEMENT DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET ÉCOFISCALITÉ

RECOMMANDATION 7

Entre le début du programme Roulez électrique en 2012 et le 31 décembre 2018, le gouvernement du Québec a versé environ 252 millions \$ en rabais pour l'achat et la location de véhicules électriques ainsi que pour l'achat et l'installation de bornes de recharge. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) prélève un droit d'immatriculation additionnel (et un droit d'acquisition depuis 2016) pour les véhicules de forte cylindrée « afin de renforcer l'objectif de réduire les émissions polluantes des véhicules et les gaz à effet de serre ». Sur la même période, ce droit d'immatriculation additionnel a rapporté 467 millions \$. La majorité de ces sommes est présentement redirigée vers la Société de Financement des Infrastructures Locales du Québec (SOFIL) pour des projets de voirie locale, d'eaux usées, de transport collectif et de diverses infrastructures.

SWITCH est d'avis que, sous réserve de considérations de particularités régionales (ex : éloignement&ruralité), ces deux mesures devraient être liées dans une logique d'écofiscalité et d'interfinancement qui obligerait les utilisateurs (propriétaires, locataires) de voitures grandes cylindrées et plus polluantes à financer l'accessibilité des voitures à faible émissions. Cela permettrait de libérer des sommes du Fonds vert qui pourraient être réaffectées dans la mise en œuvre du Plan d'électrification et de lutte aux changements climatiques (PECC). Ce faisant, cette mesure pourrait se faire à coût neutre pour l'État.

- 7) **Créer un fonds autofinancé dédié à l'électrification des transports qui s'appuiera sur le principe de redevance-remise pour remplacer les modalités actuelles du programme Roulez vert.**

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RECOMMANDATIONS 8, 9 10 & 11

Les études recensées dans le cadre d'une première étude québécoise d'envergure en économie circulaire portant sur ses impacts et opportunités économiques en territoire québécois³ mandatée par le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) démontrent *qu'en plus de réduire l'impact environnemental, l'économie circulaire a le potentiel d'accroître le nombre d'emplois, de pousser à la hausse le PIB et de favoriser le développement de nouveaux marchés.*

Qu'ils soient issus des exploitations agricoles, des industries de transformation agro-alimentaires ou des déchets de plastique non recyclable, de matériaux de construction, de biomasse forestière, les résidus ultimes devraient être insérés dans une boucle d'économie circulaire. Leur transformation en biocarburants et en gaz naturel renouvelable, en plus de contribuer à la baisse des émissions de GES et de réduire

³ <https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>

significativement l'enfouissement et les émissions liées, représente un nouveau potentiel de revenus significatifs pour différentes filières régionales.

À titre d'exemple, en plus de permettre la création d'emplois de qualité non délocalisables et des retombées économiques dans toutes les régions du Québec, l'inclusion des seuils minimaux de carburants renouvelables, en respect du projet de *règlement concernant le volume minimal de carburant renouvelable dans l'essence et le carburant diesel*, permettraient d'éviter l'émission de 2,2 M de tonnes de GES annuellement à l'horizon 2025 selon le MERN⁴.

Ces mesures permettraient de mettre en place des conditions de marché nécessaires à l'innovation et la création de projets créant ainsi des emplois de qualité tournés vers l'avenir tout en réduisant les GES :

- 8) Investir dans la valorisation des matières résiduelles ultimes et contribuer à la mise en place d'une économie circulaire pour l'ensemble des régions du Québec;**
- 9) Augmenter le crédit pour la production d'éthanol, d'éthanol cellulosique et de biodiesel afin de favoriser la production locale et la rétention des attributs verts au Québec.**
- 10) Mettre en place des incitatifs fiscaux qui encouragent les entreprises ou des secteurs économiques particuliers à adapter leurs techniques de production et de commercialisation pour se tourner davantage vers l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, l'allongement de la durée d'usage des produits et le recyclage.**
 - Ex : La France propose un programme visant à intégrer l'éco-conception dans les entreprises⁵
 - Ex : taxation des produits non renouvelables
- 11) Poursuivre les investissements dans la recherche et favoriser l'accès aux données probantes, et ce, pour favoriser le développement des connaissances liées à l'économie circulaire au Québec.**

EXEMPLARITÉ DE L'ÉTAT

RECOMMANDATIONS 12, 13,14,15 et 16

Tant au niveau public que privé, il y a une méconnaissance de l'offre de produits et de services écoresponsables et de l'existence de solutions innovantes développées au Québec. Or, cette offre, notamment tant dans le secteur des technologies propres, que

⁴ <https://mern.gouv.qc.ca/carburant-renouvelable-projet-reglement-volume-minimal-2019-10-01/>

⁵ <http://www.cci-paris-idf.fr/informations-territoriales/ile-de-france/accompagnement-eco-conception-performance-environnementale-xp01-xp02-cci78>

l'optimisation du choix des matériaux a besoin de l'appui des donneurs d'ordre publics et privés afin de se faire connaître ou rayonner et développer sa compétitivité.

La commercialisation des innovations technologiques est un défi bien connu du système d'innovation québécois. L'un des moyens privilégiés pour faciliter le passage du laboratoire au marché est la réalisation de vitrines technologiques. Pour y arriver, nous recommandons à l'État de :

12) Préconiser l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone pour les appels d'offres publics, en utilisant l'analyse du cycle de vie (ACV) et le coût total de possession (CTP) comme outils d'aide à la décision.

13) Habilitier et soutenir les organismes publics afin qu'ils servent de bancs d'essai et de vitrines technologiques pour les innovations vertes du Québec;

14) Mettre en place des mesures d'écofiscalité visant à faire des technologies propres une pierre angulaire de notre développement économique, notamment quant à leur utilisation au sein de la grande industrie ainsi que dans la gestion des matières résiduelles:

- Ex : amortissement 100 % immédiat de l'acquisition du matériel catégorisé technologie propre.

15) Maintenir le crédit d'impôt en recherche et développement tout en adaptant le programme pour les PME en rendant éligibles les dépenses sous le seuil actuel de 50,000\$

16) Instaurer un crédit d'impôt sur la commercialisation pour le déploiement des technologies.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse et profitons de l'occasion pour vous transmettre nos meilleurs vœux pour l'année 2020.



Catherine
Bérubé, **co-présidente de SWITCH,**
l'Alliance pour une économie verte et vice-
présidente, développement durable, relations
avec les investisseurs et affaires publiques,
Cycle Capital Management



Karel Mayrand, **co-président de SWITCH,**
l'Alliance pour une économie verte et
directeur pour le Québec, Fondation David
Suzuki

SWITCH L'Alliance pour une économie verte
50 rue Sainte-Catherine Ouest, local 540, Montréal (Québec), H2X 3V4
administration@allianceswitch.ca

À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est régie par un conseil administration composé de onze représentants provenant de différents secteurs de l'économie et de la société civile du Québec. Fondée en 2013, l'Alliance mobilise ses membres afin d'accélérer la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone. Nous travaillons, tous ensemble, à identifier des pistes concertées de solutions pragmatiques et réalistes pour une transition plus juste, plus innovante et plus porteuse pour notre économie. Nous souhaitons un développement des politiques et des interventions de l'État plus cohérent et la convergence des initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte. Membres de l'Alliance SWITCH ayant contribué à la présente :

Jean Simard, Président et chef de la direction
Association de l'aluminium du Canada

Arnaud Champalbert, Conseiller principal – Affaires publiques
Conseil du patronat du Québec

Catherine Bérubé, Vice-présidente – Développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques
Cycle Capital management

Denis Leclerc, Président et chef de la direction
Ecotech Québec

Frédéric Krikorian, Vice-président – Développement durable, affaires publiques et gouvernementales
Energir

Geneviève Brisson, Directrice principale – Affaires gouvernementales mondiales
Enerkem

Marc-André Viau, Directeur des relations gouvernementales
Equiterre

Julien Lampron, Directeur des affaires publiques
Fondaction

Karel Mayrand, Directeur pour le Québec
Fondation David Suzuki

Pauline D'Amboise, Secrétaire générale et vice-présidente – Gouvernance et développement durable
Mouvement Desjardins

Marc Bureau, Président
Groupement national des conseils régionaux de l'Environnement du Québec

Christiane Pelchat, PDG
Réseau Environnement

DIRECTION :
Suzann Méthot, Directrice